



NOS HONORAIRES

VENTE

Prix de vente	Honoraires à la charge du vendeur*
< 90 000 €	Forfait 5 000 €
90 001 € à 200 000 €	7% TTC
200 001 € à 360 000 €	6% TTC
360 001 € à 500 000 €	5% TTC
> 500 000 €	4% TTC

* Honoraires à la charge du vendeur, si toutefois les honoraires se trouvaient être à la charge de l'acquéreur, le montant serait précisé dans l'annonce. Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur.

Estimation avis de valeur 160 € TTC

Local professionnel 10 % HT

LOCATION

Honoraires à la charge du bailleur et du locataire

Bien inférieur à 35 m ²	Forfait de 11€ du m ² (8 € visite/frais de dossier, rédaction du bail, 3€ frais d'état des lieux).
Bien supérieur à 35 m ²	15.40% TTC du loyer annuel hors charges. A régler à hauteur de 50% pour le propriétaire et de 50% pour le locataire. (Soit < ou égal à 8 € du m ² visite/frais de dossier, rédaction du bail, 3€ du m ² frais d'état des lieux).

Attestation de valeur locative 120€ TTC

Honoraires local professionnel 10% HT du loyer annuel TTC

GESTION LOCATIVE

A la charge du bailleur

Honoraires de gestion 8,4% TTC des sommes encaissées

Prestations et tarifs supplémentaires facultatifs : Assurances loyers impayés, protection juridique et détérioration immobilière 2,70% TTC du montant des encaissements annuels.